



La caserne de Bassens se chauffe au renouvelable

ÉNERGIE À Bassens, les 240 habitants du quartier de Lasalle, caserne du groupement de gendarmerie mobile de Chambéry, se chaufferont cet hiver grâce au réseau de chaleur de Chambéry. « C'est la première fois que notre réseau de chaleur est étendu à une commune limitrophe », se félicite Estelle Ezzedine, directrice de la Société de Distribution de Chaleur de Chambéry (SCDC), filiale d'Engie Solutions.

BIOMASSE ET DÉCHETS. Grâce notamment au plan France Relance, qui a permis de financer la moitié des travaux, qui s'élèvent en tout à 10 millions d'euros, les 162 lo-

gements et parties communes seront alimentés en chauffage et eau chaude sanitaire, à 67 % par des énergies renouvelables. Le mix énergétique de la SCDC s'appuie en effet sur deux chaufferies biomasse (38 % de l'énergie produite), ainsi que sur l'usine de valorisation énergétique des déchets (28 %).

DÉVELOPPEMENT. Pour Chambéry, 5^e réseau de chaleur de France, c'est un pas supplémentaire vers l'autonomie énergétique durable. « Nous avons pour ambition de devenir le réseau de chaleur le plus performant de France, et parmi les trois meilleurs en Europe », indique Thierry Re-



RACCORDEMENT. Alain Thiéffinat et Thierry Repentin, respectivement maire de Bassens et de Chambéry, Maxime Beaumont, commandant du groupement de gendarmerie mobile de Chambéry et Estelle Ezzedine, directrice de la SCDC, ont présenté la fin des travaux de raccordement de la caserne de gendarmerie mobile de Bassens au réseau de chaleur chambérien.

pentin, maire de Chambéry. Dans le contexte actuel de la montée des prix de l'énergie et de la dépendance énergétique, il salue cette « énergie plus propre et davantage décorrélée des prix du gaz ». « C'est une avancée importante dans le bien vivre de la commune que d'offrir une solution locale, durable et raison-

née », appuie de son côté le maire de Bassens, Alain Thiéffinat. Pour la gendarmerie, ce n'est qu'une étape : après un an de travaux pour raccorder la caserne de 17 000 m² au réseau de chaleur, environ deux années supplémentaires seront nécessaires pour moderniser les bâtiments vieillissants. ●

